



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 175 – 16 OCTOBRE 2019

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**NIGERIA :
SIGNATURE
D'UN
CONTRAT DE
3,9 MDS
USD DANS LE
SECTEUR
FERROVIAIRE**

**LES EFFETS DE LA
FERMETURE DES
FRONTIERES
TERRESTRES DU
NIGERIA**

**NIGER : LE MAROCAIN
ONEE SCELLE UN
ACCORD POUR
ACCROITRE L'ACCES A
L'ELECTRICITE EN ZONE
RURALE**

**L'AFRIQUE DOMINE
LE CLASSEMENT DES
ECONOMIES « A
FORT POTENTIEL »
DE STANDARD
CHARTERED**

**NIGERIA : LE FMI
NOTE LA MAUVAISE
PERFORMANCE DES
RECETTES FISCALES
AU S1 2019**

**CAP-VERT : 43%
DES TRAVAILLEURS
N'ONT PAS ACCES A
DES CONDITIONS DE
TRAVAIL DECENTES**

**ÉTHIOPIE :
NOUVEAU RECORD
D'INFLATION A
18,6 % POUR LE
MOIS DE
SEPTEMBRE 2019**

**OUGANDA : LA
POLITIQUE AGRICOLE
DU GOUVERNEMENT
DANS LE VISEUR DE LA
BANQUE MONDIALE**

**COTE D'IVOIRE :
SIGNATURE DU
PROTOCOLE
D'ACCORD POUR LE
METRO D'ABIDJAN**



ACTUALITE REGIONALE

▼ L'indice global des cours des produits de base exportés par la CEMAC en hausse de 3,9% au 2ème trimestre 2019

Selon la Banque des États d'Afrique centrale, les prix des produits de base exportés par la CEMAC, en baisse de 6,2% au 1^{er} semestre 2019, sont repartis à la hausse au 2^{ème} trimestre 2019 à +3,9%. Cette croissance est due au renchérissement des produits énergétiques (en croissance de 4,5%), des produits agricoles (+3,3%) et des produits de la pêche (+2,4%).

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Journée mondiale du coton organisée le 7 octobre 2019 à Genève

À l'initiative du Groupe Coton-4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad), l'OMC a accueilli la Journée mondiale du coton le 7 octobre 2019 à son siège à Genève. Les partenaires au développement et le secteur privé ont eu l'occasion de discuter de nouveaux projets de soutien à la filière en Afrique de l'Ouest. Pour rappel, la production de coton ouest-africain (2-3 M tonnes/an) se concentre essentiellement au Mali, au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire et représente environ 10% de la production mondiale. Au Mali, le développement de la production de coton biologique est un sujet majeur de coopération bilatérale avec la France ; le groupe Carrefour et la Compagnie malienne de développement des textiles s'étant engagés mutuellement à faire du pays le 1^{er} producteur de coton biologique du continent d'ici 5 ans.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Les effets de la fermeture des frontières terrestres du Nigéria

Située aux portes du Nigéria, Maradi, capitale économique du Niger, se retrouve dans une situation économique difficile après la fermeture de la frontière terrestre avec le Nigéria survenue le 20 août 2019. Les prix des denrées alimentaires produites localement sont en baisse, du fait de la faible consommation locale, tandis que les produits importés comme le maïs voient leur prix augmenter et pourraient venir à manquer dans les prochains mois. Au Bénin, la fermeture des frontières bloque les marchandises arrivant au port de Cotonou en transit régulier vers Lagos ainsi que la réexportation par les canaux parallèles des produits alimentaires. Sont également touchées, les ventes au Nigéria de produits vivriers locaux (tomates, ananas,...).

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Atelier régional de l'UEMOA sur l'évaluation des dépenses fiscales

La Commission de l'UEMOA a organisé du 8 au 11 octobre 2019, en partenariat avec la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI) et l'UE, un atelier régional d'échange et de partage d'expériences en matière d'évaluation de dépenses fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA. L'atelier s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du plan d'actions régional relatif à la mobilisation optimale des recettes fiscales dans la zone. Il vise plus spécifiquement à renforcer les capacités des administrations concernées à mieux définir les dépenses fiscales et à évaluer leur efficacité, pour faciliter leur rationalisation.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Les 25 ans de l'UEMOA célébrés à Ouagadougou par un forum sur la libre circulation des personnes

Placé sous le haut patronage des Présidents ivoirien et burkinabè, le forum était présidé par le Président de la Commission de l'UEMOA Abdallah Boureima. Lors de la cérémonie d'ouverture, ce dernier a évoqué l'insécurité grandissante au Sahel, à laquelle doit faire face l'espace communautaire. Il a également rappelé qu'en dépit des différentes dispositions adoptées par l'UEMOA, les échanges commerciaux intra-régionaux, qui représentaient 11,6% des échanges totaux de l'Union en 2018, sont encore entravés par des prélèvements illicites sur les axes routiers, la longueur des délais pour le transport des marchandises, ou encore les difficultés à accéder aux marchés de certains de l'Union.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Assemblée des Etats membres de l'OMPI : l'INPI renforce ses actions en Afrique

Pascal Faure, directeur général de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle), s'est entretenu avec Denis Bohoussou, directeur général de l'OAPI (Organisation africaine de la Propriété Intellectuelle) le 1^{er} octobre 2019 à l'occasion de la 59^{ème} Assemblée générale de l'OMPI (Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle) organisée à son siège à Genève. Cette rencontre fait suite à l'annonce de la création d'un poste de Conseiller régional Propriété Intellectuelle pour l'Afrique au sein de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire couvrant les pays de l'OAPI et ceux de l'ARIPO (African Regional Intellectual Property Organization).

✉ caroline.rolshausen@dgtresor.gouv.fr

▼ Air France fait voler son premier Airbus A350 vers Bamako et Abidjan

Le premier des 28 Airbus A350-900 d'Air France, qui lui seront livrés d'ici 2025, a décollé le 7 octobre pour Bamako (Mali) et [Abidjan](#) (Côte d'Ivoire). L'aéronef, effectuant le vol AF520, assurera désormais la liaison entre Paris et les deux aéroports ouest-africains. Plus économe de 25% en carburant, l'A350 a déjà été commandé à plus de 900 exemplaires à travers le monde.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **L'Afrique domine le classement des économies « à fort potentiel » de Standard Chartered**

L'étude a porté sur un échantillon de 66 pays (à revenus intermédiaires ou faibles) dont 14 issus du continent africain. Le classement a été établi sur la base des scores obtenus d'un indice -Trade20- calculé à partir de trois principaux critères : le dynamisme économique, les atouts indispensables au soutien de la croissance future (qualité et quantité des infrastructures, pénétration du commerce électronique) et le niveau de diversification des exportations. La Côte d'Ivoire est arrivée en tête du classement, devançant l'Inde, le Kenya, la Chine et l'Irlande. Le Ghana, 3^{ème} pays africain le mieux classé, est arrivé au 13^{ème} rang.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : Visite d'une délégation d'entreprises organisée par Medef International.**

Une délégation de 30 entreprises françaises organisée par le MEDEF International s'est rendue à Madagascar du 7 au 9 octobre 2019. Cette délégation représentait une grande diversité de secteurs (énergies, services urbains, infrastructures et transport, construction, numérique, tourisme, santé, services financiers et juridiques). Lors de cette visite, les entreprises ont pu s'entretenir avec le Président de la République de Madagascar, quelques mois après son passage à Paris en mai 2019. Elles ont aussi pu voir le Premier ministre et les principaux ministres sectoriels. Une rencontre avec les bailleurs de fonds et un séminaire avec le Groupement des entreprises malgaches ont en outre été organisés. Première délégation du Medef depuis plus quatorze ans, cet événement s'inscrit avant le déplacement prévu à Madagascar du Président de la République française à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance, en juin 2020.

✉ Eric.NOITAKIS@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Ghana : la croissance s'élève à 5,7% au S2 2019

La croissance du PIB s'est élevée à 5,7% en glissement annuel pour le T2 2019, après une croissance de 6,7% au T1 2019. Hors activités pétrolières, la croissance atteint 4,2%. Cette croissance est portée par la croissance de l'industrie à 6,5%, avec le secteur manufacturier qui connaît une croissance de 15% et le secteur minier de 14%. La croissance des secteurs des services et de l'agriculture est respectivement de 6,1% et 3,1%. La Banque mondiale prévoit une croissance de 7,5% pour 2019, dont 6,2% pour le secteur non-pétrolier. Pour rappel, suite à la révision comptable d'octobre 2018 du PIB ghanéen par le Bureau National des Statistiques, qui avait entraîné une hausse de 25%, celui-ci s'établissait à 65,2 Mds USD en 2018.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : présentation du projet de Budget 2020 par le Président Buhari devant l'Assemblée nationale

La proposition budgétaire de l'exécutif s'appuie sur les hypothèses d'une croissance du PIB de 2,93%, d'une inflation de 10,81%, d'une production pétrolière de 2,18 mb/j et d'un prix du baril de pétrole de 57 USD. Les dépenses totales sont estimées à 10 330 Mds NGN (33,87 Mds USD, à un taux de change de 305 NGN/USD) pour des recettes publiques de 8 155 Mds NGN (26,74 Mds USD). Les investissements représenteraient 24% du total des dépenses, contre 34% dans le budget précédent. Le déficit budgétaire atteindrait 1,52% du PIB et le service de la dette capterait 30% des revenus de l'Etat. Pour rappel, le taux d'exécution des dépenses s'est élevé à 82% pour le Budget 2018 et à moins de 50% pour les recettes.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le FMI note la mauvaise performance des recettes fiscales au S1 2019

Une mission du FMI s'est rendue au Nigéria du 25 septembre au 7 octobre 2019. Elle a rappelé que la reprise économique restait lente avec une hausse du PIB de 2,03% au S1 2019, qui devrait s'accélérer pour atteindre 2,3% sur l'année. Les recettes publiques collectées sont dans le même temps restées nettement inférieures à l'objectif budgétaire pour la période. Le FMI recommande le maintien de la politique monétaire restrictive actuelle bien qu'au moyen d'instruments plus conventionnels. De même, il appelle à ce que les nouvelles réglementations visant à stimuler les prêts soient l'objet d'une évaluation minutieuse en prenant garde à leurs conséquences sur la qualité des actifs et les marges prudentielles des banques.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ **SAO TOME-ET-PRINCIPE : le conseil d'administration du FMI approuve un nouveau programme de 18,2 M USD sur 40 mois**

Le 2 octobre dernier, le conseil d'administration du FMI a accordé une nouvelle Facilité élargie de crédit (FEC) de 18,2 M USD sur 40 mois, avec un premier décaissement de 2,6 M USD. L'objectif du programme est de soutenir les réformes économiques, le contrôle des dépenses publiques, l'amélioration du niveau des recettes fiscales avec la mise en œuvre effective d'une TVA, la stabilité financière et de promouvoir une croissance durable et inclusive.

✉ thomas.pitault@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tchad : risques de reprise de la grève chez les enseignants tchadiens**

Le Syndicat des enseignants du Tchad (Set) a donné un délai d'un mois au gouvernement tchadien pour rétablir le salaire des enseignants. Alors que le pays rencontre une grave crise économique depuis 2014, les primes et indemnités des fonctionnaires ont été coupés au cours de l'année 2018, entraînant une série de mouvements sociaux. Ceux-ci avaient été réduits après la réinstauration d'une partie des primes et indemnités début 2019.

✉ couleaudc@afd.fr

▼ **Cap-Vert : 43% des travailleurs n'ont pas accès à des conditions de travail décentes**

A l'occasion de la Journée internationale de l'emploi et du travail digne le 7 octobre, la Directrice statistique, démographique et sociale de l'Institut national de statistique (INE), Noemi Ramos, a présenté les résultats d'une étude sur le travail au Cap-Vert. Selon cette étude, 43% des travailleurs du pays ne bénéficient pas de conditions de travail décentes. Les capverdiens travaillent en moyenne 42 heures par semaine ; 26% travaillent moins de 35 heures et 25% travaillent plus de 48 heures par semaine. Le salaire minimum mensuel est fixé à 118 EUR et 30% des employés gagnent moins de 127 EUR par mois. 27% des travailleurs gagnent un revenu mensuel inférieur au seuil de pauvreté, qui est d'environ 72 EUR.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : solde budgétaire déficitaire au deuxième trimestre**

Selon la dernière note de conjoncture de l'Office national de la statistique, les recettes totales de l'Etat au deuxième trimestre 2019 sont évaluées à 12,9 Mds MRU (315 MEUR), soit une baisse de 1,6 % comparativement au trimestre précédent 13,2 Mds MRU (321 MEUR). Les revenus qui ont chuté de 5,4 % par rapport à la même période de 2018, se composent principalement de recettes fiscales (83,9 %). Les dépenses elles se sont élevées à 15,1 Mds MRU (367 MEUR) au deuxième trimestre 2019, soit une hausse de 0,8% comparativement au trimestre précédent et de 0,1 % sur la même période en 2018. Le solde global a enregistré un déficit de 2,1 Mds MRU (52 MEUR) au cours du deuxième trimestre 2019.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : l'Ouguiya s'apprécie face à l'Euro

Alors que l'ouguiya avait entamé au mois de mars 2018 une phase d'appréciation face à l'Euro, cette tendance s'est poursuivie jusqu'au deuxième trimestre 2019, selon la dernière note de conjoncture de l'Office national de la statistique. En effet, 1 Euro s'est échangé en moyenne à 41,1 MRU au cours du deuxième trimestre contre 41,3 MRU au trimestre précédent. Face à l'USD l'Ouguiya se déprécie, un USD s'échange en moyenne à 36,6 MRU contre 36,4 MRU au trimestre précédent.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : l'office national des statistiques publie les chiffres des échanges commerciaux au 2^{ème} trimestre 2019

Les échanges commerciaux de la Mauritanie avec le reste du monde au cours du deuxième trimestre 2019, sont évalués à 1,8 Md EUR, soit une hausse de 192 % par rapport au trimestre précédent et de +31,6 % sur le même trimestre de 2018. La balance commerciale Mauritanienne est ainsi déficitaire de 253 M EUR. Les importations (1 Md EUR, +65,5%) sont composées essentiellement de produits pétroliers (29,7 %), de biens d'équipement (29,1 %), de produits alimentaires (16%) et de matériaux de construction (8,8%). Les exportations (767 M EUR, +46,2%) sont principalement constituées de produits de la pêche (42,2 %), de minerai de fer (28,2 %), d'or (21,7 %) et de cuivre (6,2 %).

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : hausse des activités de transport maritime, reprise timide de l'aérien

Au cours du deuxième trimestre 2019, 1 396 594 tonnes de marchandises ont été transportées par voie maritime, soit une hausse de 9,8 % par rapport au trimestre précédent. De même, les mouvements de navires sont en hausse de 16,4 %. Le transport aérien a enregistré 88 862 passagers soit une légère hausse de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. Les mouvements d'avions sont en hausse de 1%.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : le projet de loi de finances 2020 présenté à l'Assemblée nationale

Le ministre des Finances, Mamoudou Diop, a présenté devant les députés, le 8 octobre 2019, le Projet de loi de finances 2020. Le budget est prévu à 2 266,15 Mds FCFA (3,5 Mds EUR), soit une hausse de +5% comparativement au budget de 2019. L'objectif principal du gouvernement, à travers les nouvelles mesures fiscales détaillées dans le document, est d'améliorer le recouvrement des ressources internes, et particulièrement, des ressources fiscales, afin de mobiliser les fonds nécessaires au financement des projets d'investissements prévues dans le cadre du Programme de la Renaissance du gouvernement.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Sénégal : cadre harmonisé des finances publiques, les députés se mettent à niveau en vue du passage au « budget-programme »**

L'Assemblée nationale a organisé, les 5-6 octobre, une session de renforcement de capacités à l'intention des députés, afin de leur permettre de mieux comprendre le passage du budget en mode programme. Pour mémoire, le budget-programme est un mode de gestion des finances publiques initié par l'UEMOA, avec pour objectif d'insuffler une plus grande cohérence entre les objectifs de développement et les allocations budgétaires. Ainsi, en lieu et place des titres, le budget sera désormais voté par programme et par dotation. Contrairement au budget annuel, le budget-programme est élaboré pour trois ans. Son application effective est prévue pour 2020 au Sénégal.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Éthiopie : Nouveau record d'inflation à 18,6 % pour le mois de septembre 2019.**

L'indice des prix à la consommation publié par la Central Statistics Agency fait état d'une inflation à 18,6 % en glissement annuel en septembre 2019 (+ 0,7 % par rapport au mois précédent), atteignant un nouveau record sur ces cinq dernières années. L'inflation atteint 23,1 % pour les biens alimentaires (teff, orge, sorgho, maïs, etc.) contre 13,1 % pour les biens non-alimentaires (vêtements, loyers, automobiles, énergie, etc.). Le contrôle de l'inflation constitue l'un des piliers de la nouvelle stratégie économique triennale « Homegrown Strategic Reforms » lancée en septembre 2019 par le gouvernement.

✉ Pierre.SENTENAC@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Gabon : Levée de 126 Mds de FCFA d'emprunt obligataire sur le marché de la CEMAC

Cette opération est une première depuis l'unification des deux places financières à l'été dernier. Avec un objectif initial de 100 Mds FCFA, la période de souscription qui s'étendait du 20 septembre au 2 octobre a vu les obligations gabonaises d'un nominal de 10 000 FCFA au taux de 6,25% et d'une maturité de 5 ans trouver acquéreur au-delà des espérances. Les fonds récoltés lors de cette opération seront alloués aux secteurs de la santé, l'éducation et le logement.

✉ thomas.pitault@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : rapport 2018 sur l'état de la corruption

Le rapport 2018 sur l'état de la corruption au Burkina Faso a été rendu public le 30 septembre 2019 par le réseau de lutte anti-corruption. Selon le niveau de perception de corruption des enquêtés (classé du plus au moins perçu comme corrompu), la douane, qui occupait la 3^{ème} place en 2016 puis la 2^{ème} en 2017, serait passée en tête en 2018, devançant la police municipale (2^{ème} place) et la direction générale du transport terrestre et maritime du Burkina (3^{ème} place). A noter l'entrée dans le classement de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire, SONAGESS à la 8^{ème} place et du Centre de contrôle des véhicules automobiles, à la 11^{ème} place. La direction générale des impôts passe de la 6^{ème} à la 13^{ème} place.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : 2^{ème} rencontre nationale Etat-Secteur Privé - CODESP

Sous le haut patronage du Premier Ministre, le ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat, et la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso organisent la 2^{ème} édition de la Rencontre nationale du Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur privé (CODESP) sur le thème des « Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales ». Cette rencontre nationale se tiendra les 14 et 15 octobre 2019 à la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Révision à la hausse du plafond d'endettement public.

Le parlement kenyan a approuvé la semaine dernière un amendement au *Public Finance Management Act* de 2015 proposé par le *National Treasury*. Cet amendement concerne le règlement 26 du texte de loi qui fixe une limite d'endettement public pour le pays. Précédemment exprimé en pourcentage du PIB en valeur actualisé nette (VAN), ce plafond sera désormais un chiffre en valeur absolue. Ce nouveau format, plus compréhensible, devrait, selon le *Cabinet Secretary* du Trésor kényan permettre un meilleur contrôle de la dette. Dans les faits, la nouvelle limite ainsi fixée, à 9 000 Mds KES (soit environ 87 Mds USD), permet une forte hausse des capacités d'emprunt du pays à court-terme, comparativement au précédent plafond établi à 50,0 % du PIB en VAN. Ce précédent seuil aurait par ailleurs déjà été dépassé en 2018, avec une dette publique estimée à 5 600 Mds KES (54 Mds USD), soit 50,1 % du PIB en VAN. Avec un budget 2019/20 qui s'appuie sur des besoins de financement de l'ordre de 900 Mds KES (8,7 Mds USD), la dette publique devrait atteindre 6 500 Mds KES (62,7 Mds USD) à l'issue de l'exercice.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Nigéria : signature d'un contrat de 3,9 Mds USD dans le secteur ferroviaire

Suite à l'accord donné par le gouvernement nigérian en mai 2019, l'Etat fédéral a signé un contrat de 3,9 Mds USD avec la *China Railway Construction Company*. L'accord prendrait la forme d'un PPP qui couvrirait selon le gouvernement la finition des tronçons en cours sur la ligne ferroviaire Itakpe-Warri, son extension à Abuja, la construction d'un port à Warri et leur exploitation sur 30 ans par la CRCC. 75% du financement se ferait par un prêt de l'EXIM Bank chinoise sous garantie souveraine de l'Etat nigérian, le reste étant apporté en fonds propres par le Nigéria (15%) et la CRCC (10%). Selon le Ministre nigérian des Transports, l'ensemble des projets ferroviaires dans le pays sont aujourd'hui conduits par la CRCC.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : Le président de la république autorise la signature de l'accord de financement partiel du projet de la nationale N°11

Par un décret signé le 11 octobre dernier, le Président camerounais habilite le Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire à signer un accord de prêt d'un montant de 17,96 M EUR soit environ 12 Mds FCFA avec la Banque Africaine de Développement (BAfD). Cet accord porte sur le financement partiel du projet d'aménagement de la route nationale n°11, la « Ring Road », une boucle longue de 357 km dans le Nord-ouest du pays comprenant les tronçons Bamenda-Ndop-Kumbo-Nkambe-Misaje-Nyos-Weh-Wum-Bamenda.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : Validation par le conseil des ministres du partenariat public-privé concernant la « Transgabonaise »

Le gouvernement a autorisé le ministre de la promotion des investissements et des partenariats publics-privés à négocier et signer le contrat de PPP relatif au projet routier reliant Libreville à Franceville (780 km). L'objectif principal poursuivi par la construction de cet axe routier est le désenclavement de l'arrière-pays grâce à un financement exclusivement privé, selon les déclarations du porte-parole d'Ali Bongo le 19 août dernier.

✉ thomas.pitault@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale : la Banque africaine de développement et le Portugal financent le développement durable du secteur privé.**

La Guinée équatoriale, le Portugal, et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un protocole d'accord pour le financement de projets du secteur privé dans les pays africains de la Community of Portuguese Language Countries.

L'accord en question encouragera la coopération Sud-Sud en dynamisant le secteur privé et en diversifiant l'économie conformément aux objectifs de la troisième conférence économique nationale d'avril dernier.

✉ arthur.berthet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Bénin : la BAfD alloue 61,8 M EUR pour l'électrification de 48 000 ménages ruraux**

Ce projet porte sur l'extension et la densification des réseaux électriques de distribution en milieu rural et couvre l'ensemble du territoire du Bénin, à l'exception de la ville de Cotonou où la BAfD finance un projet similaire approuvé en 2017. Le PERU concerne au total 309 localités pour une population bénéficiaire estimée à un million d'habitants. Son objectif est d'accroître le taux d'accès à l'électricité en milieu rural pour le porter de 8,11% en 2018 à 13,78% en 2022. Le projet s'inscrit dans le Programme d'actions du gouvernement 2016-2021 qui vise, entre autres, le renforcement des capacités énergétiques du pays et l'amélioration des conditions de vie des populations.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : 21 Mds FCFA de la BAfD pour l'aménagement de la plaine de Léraba dans la région des Cascades**

Ce financement permettra de soutenir le Projet d'aménagement et de la valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL). D'un montant de 21 Mds FCFA (32 M EUR), ce financement sera octroyé sous deux formes : un prêt d'un montant de 22 M UC (26,8 M EUR) et un don d'un montant de 4 M UC (4,9 M EUR). Sa mise en œuvre devrait permettre l'aménagement de 1 000 ha de périmètres irrigués ; la confortation de 410 ha de périmètre existant ; la production additionnelle de 7 500 tonnes de céréales et de 14 000 tonnes de produits maraîchers par an ; la création de 1 500 emplois dont 50% pour les femmes ; et la construction de 38 magasins assortis d'aires de séchage et de comptoir d'achat.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : signature du protocole d'accord pour le métro d'Abidjan**

Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, accompagné des Ministre des Transports, de l'Economie et des finances et du Budget, a signé un protocole d'accord avec le Président de Bouygues Travaux publics et le Président de la Société de transport abidjanaise sur rail (STAR) – représentant les autres sociétés françaises membres du groupement (Alstom, Colas, Keolis). Le montant des travaux de la ligne 1 s'élève à 1,4 Md EUR. Le métro permettra le transport de 530 000 passagers par jour entre Anyama (Nord d'Abidjan) et l'aéroport, sur un itinéraire de 37 km.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : 100 M EUR investis par Proparco (AFD) dans le secteur privé en 2020

À l'occasion d'un dîner de présentation de la nouvelle directrice régionale de Proparco (groupe Agence française de développement), Fatoumata Sissoko-Sy, celle-ci a annoncé les ambitions de la structure pour le secteur privé de la Côte d'Ivoire en 2020, à savoir le financement de 10 à 15 projets pour un montant total de 100 M EUR . Madame Sissoko-Sy a également mentionné le programme « Choose Africa » qui doit consacrer 2,5 Mds EUR au financement et l'accompagnement des start-up, PME et TPE africaines et déclaré que les discussions avec les partenaires étaient en cours.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : inauguration de l'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou

Le Vice-Président Daniel Kablan Duncan a inauguré le 5 octobre 2019 la route Akoupé-Kotobi-Bongouanou. Cet axe long de 58 km a été réhabilité par la société française Razel Côte d'Ivoire, filiale du groupe Fayat. Les travaux ont bénéficié du financement de l'Agence française de développement (AFD) via le Contrat de désendettement et de développement (C2D). Pour rappel, le C2D est un mécanisme de financement qui consiste en la reconversion de la dette remboursée en subvention pour des projets de développement. Ces projets sont choisis d'un commun accord entre la Côte d'Ivoire et la France.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : annonce d'une table ronde pour financer la nouvelle politique forestière

Le ministre des Eaux et forêts, Alain-Richard Donwahi, a annoncé l'organisation par le gouvernement ivoirien d'une table ronde le 16 janvier 2020, dont l'objectif sera la mobilisation de ressources pour financer la nouvelle politique forestière « la Stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts » (SPREF) des autorités. Sa mise en œuvre nécessite un montant de 939 M EUR et s'étendra sur la période 2020-2030. L'objectif de la nouvelle politique est un taux de couverture forestière du territoire de 20%.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : l'UE injecte plus de 18 Mds FCFA dans le financement de trois projets

Le premier projet s'élèverait à une contribution de 20 M EUR de l'UE pour la création d'emplois dans les zones rurales les plus défavorisées et l'augmentation du taux d'accès des populations à l'électricité et aux services de base de qualité. Le projet d'appui à la société civile pour une meilleure gouvernance, bénéficierait de 4 MEUR pour accroître le rôle de la société civile nationale dans les trois secteurs prioritaires que sont l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et la migration et l'emploi des jeunes. Le dernier projet financé à hauteur de 3,5 M EUR devrait maximiser l'efficacité et l'impact de l'aide de l'Union européenne auprès des bénéficiaires.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : lancement d'un projet d'appui au secteur privé à 41 M EUR pour vaincre l'émigration irrégulière**

Le Sénégal, avec l'appui financier de l'Union européenne et de l'Italie, a lancé le Projet d'appui au secteur privé et à la création d'emplois, dénommé PLASEPRI/PASPED, qui a pour objectif de réduire l'émigration irrégulière. D'un montant global de plus de 41 M EUR, les sources de financement sont réparties comme suit : l'Italie (13 M EUR), le gouvernement sénégalais (14 M EUR) et l'Union européenne (14 M EUR). Le projet prévoit l'accompagnement de 750 entreprises et l'insertion professionnelle de 1 200 jeunes.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : don européen pour Africa Global Recycling afin de sensibiliser les jeunes togolais au tri sélectif**

La société de valorisation des déchets Africa Global Recycling (groupe Duval) vient de bénéficier d'un appui de 20 M FCFA (30,5 K EUR), de la part de la délégation de l'Union européenne et des représentations diplomatiques de France et d'Allemagne au Togo visant à permettre à l'entreprise d'étendre son projet « Moi jeu tri », dans une centaine d'écoles au Togo. Plus précisément, les villes de Kara, Kpalimé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, et Aného sont ciblées pour l'installation des bacs de tri sélectif.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Éthiopie : Analyse de six accords de prêts, dont le prêt de politique publique de l'AFD (100 MEUR), par le parlement éthiopien.**

Le 10 octobre, le Parlement éthiopien a transmis au Comité permanent des recettes, du budget et des finances six accords de prêts pour une analyse approfondie. Les comités étudieront les financements suivants : (i) prêt de politique publique de l'AFD (100 MEUR), (ii) projet « *One WASH (Water, Sanitation and Hygiene) – Consolidated WASH Account* » de la Banque mondiale (300 MUSD), (iii) projet « *Lowlands Livelihood Resilience* » de la Banque mondiale (350 MUSD), (iv) extension du réseau national de transmission d'électricité par l'*Eximbank* coréenne (170 MUSD), (v) développement de l'irrigation et de l'agriculture rural par l'*Eximbank* coréenne (94 MUSD), (vi) projet de route Dilla – Haro Wachu par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (44 MUSD).

✉ Pierre.SENTENAC@dgtresor.gouv.fr

▼ **Éthiopie : Subvention chinoise de 50 MUSD pour la première phase du projet « *Beautifying Sheger* ».**

La première partie du projet « *Beautifying Sheger* » a été lancée le 1^{er} octobre 2019 grâce à un don de 50 MUSD du gouvernement chinois. Ce projet comprend la construction d'une place centrale ainsi que le nettoyage et la réhabilitation de 12 km de berges (sur 56 km prévus au total) à Addis-Abeba. Les travaux, initialement attribués à l'entreprise italienne *Varnero*, sont finalement assurés par *China Communications Construction Company* (CCCC). Le plan triennal « *Beautifying Sheger* », lancé en février 2019 et d'un montant estimé à 1 Md USD, vise à nettoyer les rivières et créer des espaces publics dans la capitale.

✉ Pierre.SENTENAC@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouganda : Baisse des taux directeurs.**

La Banque centrale a décidé d'abaisser ses taux directeurs de 10 à 9 %, poursuivant un double objectif de faire baisser les taux prêteur des banques et de relancer l'économie. Les taux prêteurs des banques s'élèvent au T3 2019/20 à 20,2 %, en hausse de 0,5 point par rapport au T2. Concernant la situation économique, la croissance ralentit au T1 2019/20 à 5,4 %, soit une baisse de 1,1 point par rapport au T4 2018/19, et ce alors que le gouvernement mise sur une croissance annuelle de 6,2 %. Le niveau historiquement bas de l'inflation – 1,9 % en septembre –, qui devrait selon les prévisions se maintenir en-dessous de 5% jusqu'au T4 2020/21, rend possible une politique monétaire accommodante.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Congo-Brazzaville : Zhengwei envisage d'implanter une usine de transformation de manioc à Loudima

Zhengwei technique Congo, société de droit congolais à capitaux chinois, et le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche ont signé le 10 octobre à Brazzaville un mémorandum portant sur la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une usine de production/transformation/commercialisation des produits dérivés du manioc à Loudima, dans la Bouenza. L'étude, qui devrait durer six mois, sera remise au ministère de tutelle qui facilitera la mise en œuvre du projet. L'objectif est d'en faire un modèle de transformation diversifiée du manioc.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : La politique agricole du gouvernement dans le viseur de la Banque Mondiale.

La Banque reproche au gouvernement le sous-financement du secteur agricole, colonne vertébrale de l'économie. En effet, si le secteur ne représente que 21 % du PIB, il emploie 68 % de la population active. Ainsi, le budget 2019/20 consacre une augmentation de 17,9 % des parts allouées au secteur agricole par rapport à l'année précédente, en réalité, la part du budget dédiée à l'agriculture est en baisse : 3,2 % contre 3,6 % lors de l'exercice précédent. A titre de comparaison, le Rwanda consacre 5,3 % de son budget à l'agriculture, le Kenya 5,2 % et la Tanzanie 3,9 %. La Banque a recommandé au gouvernement de rehausser son budget, d'améliorer ses capacités de suivi et d'évaluation et d'accorder ses subventions à la commercialisation des petits agriculteurs.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Nigéria : l'absence d'outils efficaces de mesure de la production pétrolière favoriserait les vols

La *Nigeria Extractive Industries Transparency Initiative* a une nouvelle fois tiré la sonnette d'alarme sur les vols massifs de pétrole dans le pays. De 2012 à 2015 les pertes de l'Etat nigérian dues à ces pillages auraient, selon l'organisation, atteint 9,9 Mds USD. Pour la NETI, l'une des causes principales de ces pertes résiderait dans l'insuffisance, en nombre et en qualité, des outils de mesure qui n'ont jamais permis de vérifier le niveau exact de la production du pays. Cette assertion n'est pas partagée par tous les opérateurs dont certains considèrent que les outils existent et les causes sont plutôt à rechercher dans l'organisation déficiente et le laxisme des autorités de contrôle.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : bonne gouvernance des secteurs pétrolier, minier et forestier

Une délégation du secrétariat général de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) s'est rendue à Brazzaville du 4 au 11 octobre, afin d'apprécier dans quelle mesure la norme de transparence de l'Initiative était mise en œuvre par l'exécutif dans le pays. À cet effet, elle a émis des recommandations dans la préparation de la validation du rapport 2017 du Congo, attendu d'ici trois mois, qui doit comporter les flux financiers effectués par les entreprises extractives au profit de l'Etat, et procédé à un « audit » de l'écosystème de transmission des informations aux autorités congolaises.

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : augmentation de capital à hauteur de 3,8 M EUR pour KKO International

KKO International, groupe belge intervenant dans la culture intensive du cacao a annoncé l'augmentation de son capital à hauteur de 3,8 M EUR le 2 octobre 2019. Ce montant est destiné à finaliser son usine de chocolat « TREE-TO-BAR » située dans le Port d'Abidjan et à financer ses activités industrielles et agricoles. Le groupe a pour objectif de devenir le leader mondial en matière de production durable et responsable de fèves de cacao. Pour rappel, la Côte d'Ivoire assure à elle seule 40 % de l'approvisionnement mondial de cacao. Le secteur mobilise près de 1 million de producteurs, qui fournissent un revenu à environ 1/5 de la population ivoirienne.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : lancement d'un projet d'extension électrique à 1,8 M EUR dans la région de Cavally**

À l'occasion de sa visite officielle dans la région de Cavally (à l'Ouest du pays), le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a annoncé le lancement d'un projet d'extension électrique à Guiglo. Le projet, dont le coût s'élève à hauteur d'1,8 M EUR, est financé par l'État ivoirien et la Banque mondiale. Le réseau électrique, dont la finalisation est prévue pour juin 2020, bénéficiera à 8 quartiers de la ville et 100 000 personnes. Il prévoit l'implantation de 1648 poteaux en béton, le déploiement de 73 km de câbles et la création de 11 postes de distribution. Ces travaux s'inscrivent dans la Programme social du gouvernement.

✉ pauline.devillele@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : le mineur australien Fortescue et le Consortium SMB – WINNING dans la course pour l'exploitation du fer du Simandou.**

Le mineur australien Fortescue et le plus grand exportateur de bauxite de Guinée, le consortium guinéo-asiatique SMB – WINNING, ont confirmé leur participation à l'appel d'offres pour l'exploitation des blocs 1 et 2 du riche gisement de fer du Simandou (2,5 Mds de tonnes). Le coût global du projet est estimé à 23 Mds USD. La commission gouvernementale chargée de cet appel d'offres devrait communiquer sa décision finale d'ici un mois. Pour rappel, les blocs 3 et 4 de Simandou sont détenus par une coentreprise de Rio Tinto (Australie), China Aluminum Corp (Chinalco) et le gouvernement guinéen. La Guinée dispose des 2/3 des réserves mondiales de bauxite, encore très peu exploitées.

▼ **Mauritanie : la société Mine de Cuivre de Mauritanie (MCM) envisagerait une importante réduction d'effectif**

MCM, filiale de la société canadienne First Quantum Minerals Ltd, exploitant de la mine d'or et de cuivre d'Akjoujt (Nord de la Mauritanie), envisagerait une importante réduction d'effectif, motivée par les coûts élevés d'extraction de la mine et le recul des bénéfices de la société. MCM emploie actuellement plus de 1400 personnes, pour une production estimée à environ 15 000 T de concentré de cuivre par mois. En outre, elle contribue à hauteur de 5,6 % au revenu national brut.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : le marocain ONEE scelle un accord pour accroître l'accès à l'électricité en zone rurale**

L'Agence nigérienne de promotion de l'électrification en milieu rural (ANPER) a signé, le 7 octobre 2019, un contrat de prestation de service avec le marocain ONEE (Office national de l'électricité et de l'eau potable) afin d'accroître le taux d'accès à l'énergie électrique en zone rurale au Niger. L'objectif de cet accord est d'« augmenter l'accès à l'électricité en milieu rural à travers la réalisation de mini-réseaux alimentés par des centrales solaires avec stockage et le raccordement d'environ 17 500 foyers et 1 500 activités (services publics et activités économiques) dans une trentaine de villages», indique l'ONEE dans un communiqué.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Sierra-Leone : le permis d'exploitation de SL Mining annulé**

Le gouvernement sierra-léonais a annulé le permis d'exploitation minière accordé de la société SL Mining (filiale de la société américaine Gerald Group), opérant sur la mine de fer Marampa, et qui avait suspendu ses activités en septembre à la suite d'un différend avec les autorités. Le contentieux est maintenant devant les tribunaux internationaux. Pour rappel, SL Mining s'était lancé dans la réhabilitation du site de Marampa dans le nord de la Sierra Leone en 2017 et n'avait commencé ses expéditions de minerai de fer qu'en juin 2019.

▼ **Rwanda : Lancement de la construction d'une centrale électrique alimentée par le méthane du lac Kivu.**

L'entreprise *Symbion Power* a démarré le 8 octobre la construction d'une centrale d'une capacité de 65 MW, d'un coût de 200 MUSD, visant à produire de l'électricité à partir du méthane contenu dans le lac Kivu (lac à la frontière du Rwanda et de la République Démocratique du Congo). L'entité ad hoc *Shema Power Lake Kivu Limited*, créée dans le cadre d'un partenariat public privé entre l'entreprise mauricienne et le gouvernement rwandais, a obtenu la concession de la centrale pour une durée de 25 ans. Un contrat de rachat d'électricité a été conclu avec la compagnie électrique nationale. L'objectif du gouvernement rwandais est d'accroître la capacité installée d'électricité du réseau national de 224,5 MW actuellement à 556 MW en 2024.

✉ philippine.de-brevand@diplomatie.gouv.fr

▼ **Soudan : Intérêt croissant des grandes sociétés internationales de services parapétroliers.**

Après Schlumberger fin septembre, c'est au tour de la filiale hydrocarbures de General Electric, Baker Hughes, de rencontrer Adel Ali Ibrahim, le Ministre de l'énergie et des mines, afin de manifester son intérêt pour fournir ses services aux différents opérateurs soudanais. Baker Hughes a notamment deux joint-ventures au Soudan, l'une avec le groupe Dal et l'autre avec Sudapet. La production actuelle de brut s'élève à environ 70 000 b/j. Celle-ci pourrait progresser de 15 000 b/j supplémentaires si les travaux de réhabilitation des puits existants étaient réalisés.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Rwanda : Inauguration de la première usine de téléphone *Made in Africa* à Kigali.

Mara phone, filiale de *Mara group* (conglomérat panafricain), a vu sa première usine - située dans la Zone Economique Spéciale de Kigali – inaugurée par Paul Kagamé le 7 octobre. Selon les communications du conglomérat, *Mara group* a investi 24 MUSD pour la construction de l'usine. Employant 200 personnes, celle-ci a une capacité de production journalière de 1200 smartphones. Il s'agit de la seule usine de téléphone en Afrique qui ne se contente pas d'assembler les smartphones mais qui en fabrique également les composants.

✉ philippine.de-brevand@diplomatie.gouv.fr

▼ Services

▼ Ghana : signature d'un accord de partenariat entre la compagnie ghanéenne AWA et *Brussels Airlines*

Africa World Airlines a signé un accord de partenariat avec *Brussels Airlines* en vue de mettre en place un billet d'avion unique vers 9 destinations en Afrique. Ce mécanisme, annoncé le 8 octobre 2019, permettra aux voyageurs de réserver un vol entre Bruxelles et différentes villes comme Takoradi, Kumasi ou Tamale directement sur le site de l'une des deux compagnies sans avoir à acheter deux billets différents. AWA est basée à Accra et opère une flotte de 8 avions pour 8 destinations différentes au Ghana, au Nigeria, au Liberia et en Sierra Leone. En août 2019 AWA avait déjà signé un accord de partenariat interlignes avec la compagnie togolaise ASKY et *Ethiopian Airlines*.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Tchad : un nouveau service créé à la Direction Générale des Douanes tchadiennes

Les opérateurs économiques connaissent d'importantes difficultés au Tchad à la frontière entre le Tchad et le Cameroun, où 1 500 conteneurs sont bloqués. En cause, la lenteur administrative dans la délivrance des autorisations d'échange de marchandises et de fonds, nécessaires depuis les nouvelles réglementations de la CEMAC pour la lutte contre la fraude et le financement du terrorisme. Un service chargé de délivrer des autorisations d'exportation et d'importation de biens a été créé par le Ministère des Finances et du Budget à la Direction Générale des Douanes.

✉ couleaudc@afd.fr

▼ **Sénégal : les créances en souffrance pour les banques sont estimées à plus d'1 Md EUR**

Lors de la rencontre du 3 octobre sur la situation du système bancaire au terme du deuxième trimestre de 2019, le BCEAO a révélé une augmentation de 90 Mds FCFA des crédits en souffrance à fin juin 2019, à 690 Mds FCFA (soit 13,6% de l'ensemble des crédits). Jusque-là, seuls les tribunaux de grande instance (TGI) avaient compétence pour traiter ces dossiers contentieux, mais les tribunaux de commerce nouvellement installés seront désormais mis à contribution. Selon le directeur de la BCEAO, l'activité des banques est restée sur une dynamique haussière au cours du 1^{er} semestre 2019, avec un total bilan de 11,2 Mds EUR, soit une progression annuelle de 9,1%.

🔗 diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : signature de trois conventions avec des partenaires français pour la promotion du tourisme**

En marge du Salon Top Resa réunissant les professionnels du tourisme du 1^{er} au 4 octobre à Paris Porte de Versailles, l'Agence sénégalaise de promotion touristique et le Conseil sénégalais du tourisme, ont signé une 1^{ère} convention de partenariat avec Nomade Aventure, une agence française de tourisme qui s'est engagée à intervenir dans deux zones touristiques du Sénégal : Saint-Louis et Cap Skirring. La 2^{ème} convention a été signée entre le ministère du Tourisme et des Transports aériens, le Conseil national du patronat et l'Association pour le tourisme équitable et solidaire. La dernière convention a été paraphée entre l'Etat du Sénégal et le Syndicat des entreprises du tour operating.

🔗 diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Air Sénégal lance son hub de Dakar à partir du 27 octobre**

Selon son directeur général de la compagnie nationale Air Sénégal, le lancement son hub de Dakar permettra d'interconnecter Paris, Barcelone et Marseille, à plusieurs capitales ouest-africaines. La compagnie devrait également recevoir son deuxième "A330 néo" avant la fin du mois d'octobre, ce qui lui permettra d'ouvrir la destination Dakar-Barcelone-Marseille à partir de décembre. Air Sénégal dessert actuellement 12 destinations auxquelles s'ajouteront sept autres prochainement.

🔗 diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Cameroun : Le gouvernement résilie le contrat de la société portugaise Elevo pour défaillance sur un projet routier de 48,2 Mds FCFA

Ledit contrat porte sur le lot 2 du projet de construction de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena longue de 380km reliant le centre du pays au Septentrion. Elevation Engenharia S.A (Elevo) s'est vue attribuer le lot 2 du projet soit le tronçon Ntui- Mankim de 96,7 km évalué à 48,3 Mds FCFA il y a deux ans. A ce jour, le ministère des Travaux publics évalue le taux de réalisation à seulement 2%. Pour rappel, Elevo a reçu 9 Mds FCFA au titre d'avance de démarrage. Le gouvernement envisage de saisir la caution garantie versée par Elevo.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Une mission économique belge en prospection

Les agences régionales en charge du commerce extérieur belge et l'Ambassade de Belgique en République du Congo, ont organisé du 4 au 11 octobre la venue d'une délégation multisectorielle constituée d'une cinquantaine de chefs d'entreprises belges. À Pointe-Noire comme à Brazzaville, ces derniers ont eu des échanges B to B avec les sociétés locales, sous la coordination des chambres de commerce de ces deux villes, et ont eu l'occasion de participer à une séance de travail avec une dizaine de ministres congolais qui ont exprimé leur volonté de diversifier leurs partenaires commerciaux. Ils ont été reçus par le Président de la République qui les a incités à investir dans le pays.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Cameroun : la 4e édition de l'AFD digital Challenge lancée sous le thème défi transition numérique et Ville durable

La 4e édition de l'AFD Digital challenge s'est ouverte le 30 septembre 2019. Le concours s'adresse aux startups, associations, centres de recherche africains, porteurs de projets numériques contribuant au développement des villes durables en Afrique. Dix projets seront sélectionnés à l'issue et bénéficieront d'un appui technique et financier d'une valeur de 20 000 euros. Les candidatures sont ouvertes du 30 septembre au 18 novembre 2019.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : La prochaine réunion des ministres des Finances de la Zone franc se tiendra à Libreville

La réunion des ministres des Finances de la Zone Franc du 11 octobre 2019 qui s'est tenue à Paris a validé la tenue du prochain exercice dans la capitale gabonaise, au printemps 2020.

✉ thomas.pitault@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

